

Service instructeur
Service du Développement Culturel

N° 4e/63-07

Service consulté

PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE

Résumé : Dans le cadre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle, il vous est proposé de programmer définitivement trois opérations pour un montant de 85 776 €.

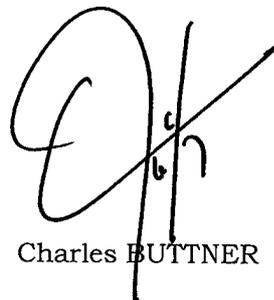
Lors de sa séance budgétaire du 14 décembre 2006 (rapport 2007/I-7^e-04), l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer en 2007 les dossiers éligibles au titre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle dans la limite de l'autorisation de programme votée de 450 000 €.

A ce jour, 9 opérations relevant de ce programme ont été engagées représentant un volume de subventions de 273 381 €.

Il vous est proposé de programmer définitivement trois projets d'investissement qui ont été examinés par la Commission de la Culture et du Patrimoine au cours de ses réunions des 27 mars et 25 septembre 2007 et dont les dossiers ont été complétés depuis par les maîtres d'ouvrage par la production des ordres de service et de factures.

Ces opérations, récapitulées dans le tableau annexé au rapport, représentent un montant total de subventions de 85 776 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés sur les crédits inscrits au Chapitre 204 Fonction 311 Nature 20414 Programme D013.



Charles BUTTNER

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 07 DÉCEMBRE 2007

Bâtiments communaux à vocation culturelle PROGRAMME 2007

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BVC03021	BENNWIHR Construction d'une salle culturelle et festive Avis favorable de la commission de la culture du 27 mars 2007 Coût du projet : 1379 600 € HT Dépense subventionnable plafonnée à 532 000 € HT	532 000,00	10%	53 200,00
BVC03045	GUEBWILLER Travaux d'aménagement et d'embellissement du cinéma Avis favorable de la commission de la culture du 25 septembre 2007	154 687,00	19%	29 390,00
BVC03044	GUEBWILLER Remplacement des sièges de la salle de cinéma Avis favorable de la commission de la culture du 25 septembre 2007 Subvention calculée selon la jauge de la salle : 180 sièges x 17,70 € (10% du coût du siège)	180 x 17,70 €		3 186,00
			Total	85 776,00